



nótió formation

Actualité Fiscale du Logement Social 2025

*Une journée pour s'informer sur la fiscalité du logement social
avec : les nouveautés doctrinales, la loi de finances, la
jurisprudence, des retours d'expériences sur les pratiques du
secteur*

LE SÉMINAIRE

INTERVENANT

Guillaume MAROT

PRÉREQUIS

La formation s'adresse aux responsables financiers, comptables ou fiscaux, et à toutes les personnes impliquées dans la gestion fiscale des bailleurs sociaux

OBJECTIFS

Intégrer les nouvelles règles – conforter les pratiques
Adapter et sécuriser les procédures fiscales
Optimiser la gestion fiscale de l'organisme
Identifier les risques fiscaux pour mieux les anticiper

Spécialisé dans le domaine de la fiscalité des bailleurs sociaux : conseil et audit fiscal, fiscalité des opérations immobilières et de la structure, assistance à contrôles et contentieux fiscaux, schémas de mutualisation et de rapprochement inter organismes,

LE SÉMINAIRE

MOYENS PÉDAGOGIQUES



Pour les participants en présentiel, le support sera mis à disposition en version papier et numérique. Pour les participants en distanciel, il sera remis une version numérique du support



Un intervenant spécialisé sur le secteur du logement social



Un cadre et un déroulement permettant des échanges entre les participants et avec notre intervenant



A l'issue de la journée de formation, il vous sera remis une feuille de présence, un bilan à chaud et une attestation de présence à la formation.

LE PROGRAMME

Susceptible d'évolutions en fonction de l'actualité

TVA

- Locations para-hôtelières (foyers, Ehpad, logements étudiants, ...) : publication du BOI suite à la loi de finances pour 2024
- Coefficient de déduction et prorata de taxe sur les salaires : rappels des règles de calcul et d'utilisation

TVA IMMOBILIÈRE

- Logement locatif intermédiaire : régime de TVA, démembrement (ULI), cession des logements, LLI en acquisition améliorée
- Régime du BRS Activité
- Opérations seconde vie : décret d'application
- Notion de travaux immobiliers (CE, 19 juillet 2024, 488052)

PRODUCTION D'ENERGIE

- Régime de TVA de la vente et de l'autoconsommation d'énergie produite par l'organisme (photovoltaïque, réseau de chaleur, ...)
- Régime de TVA de l'investissement
- Régime d'IS
- Fiscalité locale

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

- Filiales LLI : rappel des règles de droit commun en matière d'IS et d'impositions annexes
- Régime des SCCV
- BRS : situation au regard du SIEG, nouveaux plafonds de ressources, sécurisation
- Régime des subventions d'investissement

FISCALITÉ LOCALE

- Contentieux et pratique des dégrèvements de taxe foncière pour travaux et vacance

DROITS D'ENREGISTREMENT

- Engagement de construire : réalisation de la construction par un sous-acquéreur

REGIME FISCAL DES LOCAUX D'ACTIVITES (TVA, IS, SIEG, ...)

- Construction et vente
- Construction et location (option TVA, ...)
- Vente de locaux anciens (régularisations de TVA, IS, ...)
- Régime des travaux
- Fiscalité locale

ACTUALITES DIVERSES

- o commentaires administratifs sur la procédure d'instruction sur place des demandes de remboursement de crédit de TVA
- o Régime des locations de meublés de tourisme

DATES ET TARIFS

Formation en présentiel



Dates & lieux

Le 08 avril 2025 à Paris – Cercle des
Armées

Le 17 avril 2025 à Lyon – Radisson
Blu Lyon

Frais d'inscription

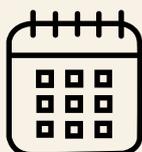
Tarif standart : 655 € HT

Tarifs clients du cabinet notio avocat
(sous convention d'assistance
permanente) : 545 € HT

Ce prix comprend la journée d'étude,
le support, les pauses et le déjeuner

DATES ET TARIFS

Formation à distance



Dates

Le 06 février 2025

Frais d'inscription

Tarif standart : 550 € HT

Tarifs clients du cabinet notio avocat

(sous convention d'assistance

permanente) : 440 € HT

Ce prix comprend la journée d'étude, le

support, les pauses et le déjeuner

MODALITÉ D'INSCRIPTION ET CONDITION GÉNÉRALES DE VENTE

Inscriptions

par mail ou par courrier : retournez le bulletin d'inscription complété et signé

Conditions d'annulation

Remboursement total des frais d'inscription en cas d'annulation jusqu'à huit jours avant le séminaire

Remboursement de 50 % en cas d'annulation jusqu'à deux jours avant le séminaire

En cas d'insuffisance de participants, nôtiò se réserve le droit de reporter ou d'annuler la prestation. nôtiò informera ses clients jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

Modalités pratiques

La convention de formation est à retourner signée et datée par courrier ou par mail

Une convocation vous sera adressée quinze jours avant le jour de la formation avec les horaires, le lieu (présentiel) ou le lien de connexion (distantiel)

Modalités de paiement :

Le règlement des frais d'inscription doit intervenir au comptant à réception de la facture ou dans les trente (30) jours fin de mois suivant la date d'émission de la facture.

nôtiò se mobilise pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situations de handicap

La formation est proposée par la société nôtiò, enregistrée auprès de la DIRECCTE Nouvelle Aquitaine sous le numéro 75400161740 - Siret : 808 536 189 RC DAX

Formulaire d'inscription formation à distance

notio
formation

ORGANISME

Dénomination :

Code postal :

Rue :

Ville :

PARTICIPANT(E)

Nom :

Prénom :

Mail :

Fonction :

Tarif abonné
6 février 2025

Date et signature :

Formulaire à retourner a Notio Formation :
virginie.viguie@notioformation.fr

Formulaire d'inscription formation en présentiel

notio
formation

ORGANISME

Dénomination :

Code postal :

Rue :

Ville :

PARTICIPANT(E)

Nom :

Prénom :

Mail :

Fonction :

Formation Paris le 08 avril 2025

Tarif abonné

Formation Lyon le 17 avril 2025

Date et signature :

Formulaire à retourner a Notio Formation :
virginie.viguie@notioformation.fr